



Référence à des services de logement

POLITIQUES RECOMMANDÉES POUR DES PRATIQUES EXEMPLAIRES afin de rehausser l'accès à des services de logement pour les personnes qui consomment des drogues :

- Éduquer les clients sur les options de services de logement
- Référer les clients à des services de logement dans la communauté
- Établir et maintenir des relations avec une variété d'organismes qui offrent des services de logement, en particulier ceux qui ont de l'expérience de travail auprès de personnes qui consomment des drogues
- Évaluer et publier toute initiative de référence entreprise.

Messages clés

Les programmes de seringues et d'aiguilles (PSA) et d'autres programmes de réduction des méfaits peuvent aider les clients à accéder à des services de logement. L'offre de modèles de logement fondés sur les principes de la réduction des méfaits et conçus pour répondre aux besoins des personnes qui consomment des drogues constitue une pratique exemplaire. On ne sait pas clairement dans quelle mesure des PSA et d'autres programmes réfèrent des clients à des services de logement, au Canada; la littérature évaluant spécifiquement ce type de référence est insuffisante. Le site Internet <http://rondpointdelitinerance.ca> est une ressource utile qui offre des informations sur l'itinérance, en particulier dans le contexte canadien.

La situation d'un individu en matière de logement peut varier dans le temps en termes de stabilité (p. ex., propriété ou location), de précarité et d'instabilité (p. ex., refuges temporaires, maisons de chambres, hébergement à court terme chez des amis), jusqu'à l'itinérance complète (p. ex., vivre/dormir dehors, dans des voitures, des cages d'escaliers et des immeubles interdits). Pour les personnes qui consomment des drogues, le fait d'être sans abri ou d'avoir un logement instable est associé à un risque accru de décès, de suicide, de comportements à risque et d'infection par le VIH et l'hépatite C, de retour à l'injection de drogue, de comportements sexuels à risque, de blessures physiques, de visites à l'hôpital

et à l'urgence et de problèmes de santé mentale. Au Canada, plusieurs personnes qui s'injectent des drogues déclarent avoir un logement instable; cette sous-population est susceptible de faire état d'une consommation de drogues dans des lieux publics et/ou non hygiéniques et de pratiques d'injection précipitées pour éviter de se faire prendre par la police ou d'être victimisée par d'autres individus.

« Logement d'abord » est une approche axée sur le rétablissement et les droits, et fondée sur un engagement à offrir d'abord aux individus un logement, suivi de services pour la santé physique et mentale, le traitement de la dépendance, l'éducation, l'emploi, et d'autres types de besoins. Un des principes fondamentaux de « Logement d'abord » est l'accès immédiat au logement, sans exiger que le candidat démontre qu'il y est « prêt ». Selon ce modèle, les personnes qui consomment des drogues n'ont pas à démontrer, par exemple, qu'elles sont intéressées par l'abstinence, « rétablies » ou fidèles au traitement, pour obtenir et maintenir un logement. Cela contraste avec les modèles plus conventionnels de logement et de refuge, qui exigent que les clients démontrent qu'ils sont abstinents ou fidèles au traitement pour être sélectionnés pour un logement – et qui renvoient parfois des clients de leur logement s'ils consomment des drogues ou de l'alcool. Les principes de « Logement d'abord » sont appliqués de diverses façons, au Canada et ailleurs, dans le cadre de modèles et de types de soutien variés. L'étude évaluative du projet « Chez Soi/At Home » (voir <http://rondpointdelitinerance.ca/solutions/logement-dabord/homechez-soi>) est un essai contrôlé randomisé qui a suivi pendant deux années des participants (dont une majorité déclarait une consommation de substances et/ou des problèmes de santé mentale) recrutés dans des refuges ou dans les rues de cinq villes canadiennes. Une conclusion clé de cette étude indique que les individus qui ont bénéficié de Logement d'abord sont nettement plus nombreux à avoir obtenu et maintenu leur logement comparativement aux individus du groupe témoin.